



Règlement 2021

Art 1 : Définition de l'épreuve

Le TOP est une manifestation organisée par l'association Top Oxygène. Elle se déroule, chaque année, à Porquerolles. Porquerolles est une île protégée qui fait partie du Parc National de Port-Cros. L'édition 2021 se déroulera le samedi 25 septembre.

Cette manifestation est composée de 3 épreuves : natation, bike & run en VTT et trail. Elle se déroule par équipe de 2 : Masculine / Féminine / Mixte

Les distances sont :

- **Top (Longue distance)** : 1,5km de natation, 35km de Bike & Run et 10km de trail sur sentier.
- **Half Top** : 750m de natation en relais*, 17km de Bike & Run et 8 km de trail sur sentier

*Chaque équipier réalise une boucle de 750m à son tour

Ces distances sont données à titre indicatif. En fonction des restrictions et des autorisations d'accès, elles peuvent varier légèrement.

Lors de la partie Bike & Run et Trail, les deux membres de l'équipe doivent rester ensemble côte à côte et franchir tous les points de contrôle ensemble. Le non-respect de ces règles entraînera la disqualification.

Le **TOP** est un format de course Tri X Natura. Le principe est la semi-autosuffisance, sur des pistes et des sentiers de randonnée. Il implique une certaine autonomie en boisson et en nourriture sur l'ensemble de la course. Il est donc impératif que chaque concurrent apporte sa réserve d'eau (Camel Bag ou gourdes) afin de récupérer l'eau fournie sur le parcours dans leur récipient.

Le vendredi précédant les épreuves TOP et Half-TOP est proposé, en option, un prologue de nuit comprenant, à la suite, 650 mètres de nage et 5,5km de trail, toujours en équipe de deux. Ces distances sont données à titre indicatif. En fonction des restrictions et des autorisations d'accès, elles peuvent varier légèrement.

Art 2 : Inscriptions, options et pièces demandées :

L'ouverture des inscriptions est prévue le 14 février 2021. Les inscriptions seront clôturées au plus tard le 01 septembre 2021, dans la limite des places disponibles.

Toutes les pièces justificatives (licence FF Tri, certificat médical de non-contre-indication à la pratique du triathlon en compétition, ...) devront obligatoirement être envoyées **avant le lundi 20 septembre 2021**. En cas de non-présentation des pièces demandées ou en cas de présentation de pièces non conformes, aucune remise de dossard et aucun remboursement ne seront effectués.

Paiement

Le paiement est possible par carte bancaire (VISA, MASTERCARD) via le site sport-up.fr ou via l'envoi de chèque au siège de l'association Top Oxygène. Le débit de la carte bancaire est immédiat au moment de l'inscription sur le site.

Si l'inscription se fait en ligne, la plateforme Sport-Up.fr prend des frais d'inscriptions en sus qui sont à la charge des participants.

Option Contrat Annulation Diamant (facultative)

Au moment de l'inscription, il est proposé la mise en place d'un « contrat annulation diamant » pour un montant de trente euros (30 €) par équipe. Celle-ci permet toutes modifications ou annulation sans justificatifs suivant les conditions de l'annexe « Contrat Annulation Diamant 2021 ».

En cas de mise en place de cette option, la sélection de la case « J'accepte le règlement de l'organisateur » et la confirmation de la commande entraîne acceptation par l'acheteur de l'intégralité des conditions générales de vente, y compris celles relatives à l'option contrat annulation diamant, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions.

1) En cas de sélection, le coût de l'option choisie sera ajouté à la somme due par le demandeur et le montant total sera réglé en une seule fois.

2) L'achat de l'option permet le remboursement des droits d'inscription et options selon les conditions précises mentionnées dans son formulaire et dans l'annexe au règlement « Contrat Annulation Diamant 2021 ». Le montant de l'option n'est pas remboursable ainsi que les frais d'inscriptions Sport-up.fr (si inscription en ligne).

3) Le remboursement ne peut être demandé que pour l'équipe entière. Il ne peut pas être demandé de manière individuelle.

Pièces demandées :

Tout participant devra impérativement présenter une des deux pièces justificatives suivantes :

- Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du triathlon en compétition (émis après le 25/09/2020)
- Une licence sportive de la FF Tri (de l'année en cours, incluant la date de l'épreuve)

Cette pièce n'est pas nécessaire lors de l'inscription mais doit être envoyé au plus tard une semaine avant l'épreuve. Aucun document ne sera accepté sur place.

Art 3. Retrait billets passage bateau aller/retour :

Afin d'éviter une affluence trop importante à l'embarcadère de la Tour Fondue, ainsi qu'au retrait des dossards, nous vous demandons de respecter le contenu du programme qui est mentionné à l'article 5 du présent règlement. Les bateaux effectuant la navette entre la Tour Fondue et l'île de Porquerolles ont une capacité de 250 personnes.

Les compétiteurs du TOP bénéficieront d'un tarif négocié avec la compagnie TLV, disponible en option lors de l'inscription. Pour récupérer votre billet préacheté à tarif réduit, vous devez faire part de votre inscription au TOP, lors de votre présentation à l'accueil de la Tour Fondue, et indiquer votre nom.

Art 4. Retrait des dossards :

Les retraits des dossards pour le TOP et Half-TOP se feront le vendredi de 17h à 19h et le samedi matin de la course à partir de 8H, sur l'île de Porquerolles. (Emplacement indiqué sur le programme communiqué en amont de l'épreuve)

Le retrait des dossards peut être effectué par un seul membre de l'équipe.

Tous les documents administratifs doivent avoir été envoyés par mail ou par courrier aux bureaux de TOP Oxygène (4^{ème} étage, 8 rue de l'hôtel de ville 92200 Neuilly sur Seine) avant le 20/09/2021 (date de réception maximale).. Aucun document ne sera pris sur place afin d'éviter un encombrement administratif de dernière minute avec nos équipes.

Art 5 Programme :

Vendredi 24 septembre 2021 :

- Retrait des dossards à partir de 17h, jusqu'à 19H

Samedi 25 septembre 2021, épreuve du TOP et Half TOP :

- 1er bateau au départ Tour Fondue : 7H30 / horaire à confirmer auprès de la TLV (04.94.58.21.81). Traversée de 15 minutes vers Porquerolles (horaires à confirmer avec la TLV)
- Retrait des dossards à partir de 8h
- Horaire du départ de l'épreuve TOP : 10h30 (susceptible de changement)
- Horaire du départ de l'épreuve du Half-Top : 5 minutes après le départ du Top
- Temps donné du premier au TOP : 3h30 / Temps donné du dernier au TOP : 6H30
- Temps donné du premier au Half-TOP : 2h15 / Temps donné du dernier au Half-TOP : 4h00
- Remise des prix : 16h30

Art 6. Participation :

Le **TOP et le Half-TOP** sont ouverts à tout coureur, homme ou femme, âgé de + de 18 ans.

Art 7. Barrière horaire :

TOP : bike & run : + 5H après le départ, finish line : +7H après le départ

- Rappel temps 2020 :
 - 1^{er} : 3H49
 - Dernier : 6H20

Half-TOP : bike & run : +3H30 après le départ, finish line : +5H après le départ

- Rappel temps 2020 :
 - 1^{er} : 2H32
 - Dernier : 4H55

Art 8. Ravitaillements et pointages des participants :

Nous demandons à l'ensemble des participants de bien vouloir respecter l'hygiène et la propreté sur les différentes zones de ravitaillements. Des bénévoles sont là pour vous servir et des containers poubelles sont là pour y déposer vos déchets.

Sur chaque poste de ravitaillement et à chaque zone de transition un pointage sera effectué. Les deux membres de l'équipe doivent pointer ensemble (hors natation). Ils ne pourront repartir à moins d'être à deux.

Art 9 : Equipement Obligatoire et interdiction :

Les concurrents sont tenus à certaines règles de sécurité strictes. Le lieu de la course étant un parc national, il faut comprendre que l'assistance et le suivi ne seront pas aussi immédiats que pour un événement classique.

Ainsi, les concurrents sont tenus d'avoir :

- Le gobelet réutilisable fourni par l'organisation lors du retrait des dossards. Attention, il n'y aura plus de gobelets aux ravitaillements, si vous n'avez pas le vôtre, vous ne pourrez vous servir en boisson !
- Un casque de VTT pour chaque concurrent
- Téléphone portable (facultatif)

Il est obligatoire de porter le bonnet de bain fourni par l'organisation lors de l'épreuve de natation.

ATTENTION, le tractage et les bâtons de randonnée sont interdits.

Le non-respect de ces points entrainera la mise en place de pénalités temps ou l'exclusion de la course sans prétendre à aucun remboursement.

Il est fortement conseillé aux participants de se munir d'une réserve d'eau (Camel Bag ou gourdes) afin de pouvoir s'hydrater entre les ravitaillements. Il peut rapidement faire chaud sur l'île, même à cette période, et il est nécessaire de s'hydrater en continu lors de la course.

Il est fortement conseillé aux participants de se munir d'un kit anti-crevaison et d'une pompe.

Art 10. Dossard :

Le dossard doit être impérativement épinglé sur votre poitrine de manière visible.

Art 11. Parcours et Balisage :

Le parcours sera balisé avec des balises réutilisables. Nous vous demandons d'être très vigilant. Les sentiers sont quelques fois pourvus de racines ou de gros cailloux, une chute sur ce type de sol peut être grave, alors la plus grande prudence est recommandée. Au cas où vous vous seriez égaré nous vous demandons de revenir sur vos pas, là où vous avez vu la dernière balise.

Attention, afin de ne pas marquer la nature de notre présence, les indications de parcours seront très simples. Il est recommandé d'être vigilant. Egalement, des contrôleurs effectueront des contrôles de dossards sans prévenir afin d'éviter toute tentative d'utiliser des chemins de traverse.

Art 12. Médicalisation et sécurité des participants :

L'épreuve sera médicalisée par avec une équipe de secouristes en poste sur la place du village et prête à intervenir.

Art 13. Protection de l'environnement :

Vous allez évoluer dans un milieu sensible et protégé. L'île de Porquerolles fait partie du Parc National de Port Cros et à ce titre, le site est extrêmement protégé car les espaces naturels traversés sont sensibles. Nous vous demandons de ne pas jeter vos déchets personnels. Vous pourrez le faire sur les points de ravitaillements. Tout participant surpris à ne pas respecter cet article se verra disqualifié et encourra des sanctions administratives. Une charte de bonne conduite sera signée par chaque participant.

Art 14. Prix de l'inscription :

Frais d'inscription :

Tarif 2021	
Cotisation annuelle Association Top (obligatoire)	15€/participant

Equipe TOP Tri X Natura	134€/participant
Equipe Half-Top	129€/participant

Tarif des options :

Frais de matériel pour participation au Full Moon, le prologue de nuit (une bouée de natation et stick lumineux)	20€/participant
Hébergement (avec seulement petit déjeuner) en dortoir au centre IGESA le vendredi soir	50€/personne
Hébergement (avec seulement petit déjeuner) en dortoir au centre IGESA le samedi soir	50€/personne
Location d'un VTT Specialized (ou équivalent) sur l'île	14€ (1 VTT seulement nécessaire par équipe)
Traversée bateau Porquerolles (A/R) (tarif grand public 2021 TLV : 19,50€)	17€/personne
Traversée bateau Porquerolles pour un VTT (A/R)	14,50€/personne
After-TOP	25€/personne
Contrat annulation Diamant	30€ pour l'équipe

Les frais d'inscription comprennent :

- 1 bonnet de bain pour chaque participant
- 1 gobelet réutilisable à utiliser aux ravitaillements
- 1 produit « finisher » pour ceux qui passent la ligne d'arrivée
- Les ravitaillements
- L'assistance médicale
- La sécurité parcours
- La remise des prix
- Les récompenses
- Un TopKado composé de produits offerts par les partenaires du TOP pour chaque participant
- Le déjeuner d'après-course

Art 15. Assurance :

Oxygène contracte une assurance responsabilité civile course auprès de la compagnie Aviva Assurances. Nous invitons chaque participant à contracter une assurance individuelle nominative valable pour l'épreuve.

Art 16. Limite d'inscription :

L'épreuve est limitée à 150 équipes. Une fois le nombre de participants atteint, les inscriptions seront closes.

Art 17. Vestiaires, remise des prix :

VESTIAIRES :

Vous pourrez déposer vos effets personnels dans un lieu prévu à cet effet et sécurisé. Le lieu précis sera indiqué sur la programme communiqué en amont de l'épreuve.

REMISE DES PRIX :

Elle se fera dans la foulée (vers 16H30) et en fonction du classement annoncé par la cellule chronométrage. Seront récompensées pour chaque format (TOP et Half-TOP) :

- Les 3 premières équipes Scratch
- La première équipe Masculine
- La première équipe Féminine
- La première équipe Mixte
- La première équipe entreprise (à partir de 5 équipes entreprise engagées sur le format)

Sera récompensée aussi une équipe via un tirage au sort parmi les meilleures réponses à l'Ecoquizz, tout format confondu.

Art 18. Annulation de l'épreuve :

Dans l'hypothèse d'une annulation de l'épreuve d'ordre sécuritaire (intempéries, cas de force majeure, risque incendie, ...), la compétition pourra se dérouler sur des parcours de substitution conformes aux exigences imposées par le Préfet du Var (dans son arrêté préfectoral du 19/06/2018, annexe 4).

Dans le cas où l'épreuve serait impraticable, les concurrents renoncent d'ores et déjà à toute réclamation ou demande de remboursement quelle qu'elle soit.

Art 18.bis Annulation de l'épreuve pour cause de CoVid :

Dans l'hypothèse d'une annulation de l'épreuve d'ordre sanitaire (arrêté préfectoral ou national) suite à la pandémie de CoVid, il sera proposé deux alternatives aux participants :

- Remboursement de 50% des frais d'inscription et des cotisations ; remboursement à 100% des options Traversées bateau, location de VTT, After-TOP et hébergement à l'IGESA.
- Report de l'inscription et des options à l'édition 2022 (sur base des tarifs 2021 ; s'il y avait une augmentation d'un ou plusieurs tarifs, le différentiel serait à ajouter en 2022)

L'adhésion au contrat « Annulation Diamant » permet le remboursement à 100% (hors frais de l'option) jusqu'au dernier moment, en cas d'annulation due au CoVid.

Art 19. Droit à l'image :

Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisation Top Oxygène, pour l'utilisation de son image sur tout support publicitaire ou promotionnel. Une autorisation de droit à l'image est intégrée dans les conditions générales d'inscriptions.

Art 20. Engagement et Sensibilisation à l'Environnement :

Pour participer à la course, toute l'équipe doit avoir au préalable répondu en ligne au questionnaire Ecoquizz **Sensibilisation à l'environnement** qui donnera lieu à un tirage au sort parmi les meilleurs répondants pour le gain d'une récompense. Les réponses de ce quizz sont notamment à trouver dans le site internet du parc National.

Une partie de la cotisation à l'Association TOP Oxygène sera reversée à une association défendant la cause environnementale.

